

avons adopté une résolution dont j'aimerais dire un mot et dans laquelle nous projetions la mise en œuvre d'un renouveau de puissance économique dans les régions de notre pays qui n'ont pas participé à la prospérité du Canada. Nos amis de la région atlantique savent parfaitement bien ce dont nous voulons parler. Nous savons, de fait, que cette région n'a pas participé à la croissance du Canada. Puis, nous avons déclaré:

La politique du Nouveau parti démocratique, en matière de transport, tiendra compte des circonstances spéciales dans ces régions et, lorsque la chose sera possible, le gouvernement cherchera à les avantager dans ses achats. A l'instar de la Grande-Bretagne, de la Suède et d'autres pays qui ont élaboré des programmes très utiles à cette fin, on examinera de près la possibilité d'adopter une ligne de conduite relative au choix d'emplacements pour les industries. Cette politique comportera des concessions fiscales et d'autres aides tant à l'industrie privée qu'au secteur public.

Un programme à longue échéance de travaux publics essentiels sera mis sur pied dans la région atlantique, grâce à des subventions de l'État fédéral... Une commission d'entreprises de premier établissement sera chargée de coordonner ce programme.

Par conséquent, monsieur le président, nous appuyons de tout cœur le présent projet de résolution, même si nous faisons les réserves que le député de Cap-Breton-Sud a indiquées. Comme lui, j'estime que ce ne sont pas d'études ni de recherches supplémentaires dont nous avons besoin. A notre avis, aucun programme ne saura régler le problème à moins qu'il ne prévoie l'exécution de vastes travaux publics et de forts placements de la part du secteur public.

Cela me rappelle la situation qui régnait en Grande-Bretagne, durant l'entre-deux-guerres, alors que le marasme sévissait dans le Sud du pays de Galles et, incidemment, aux environs de Yarrow dans le Nord, par exemple, deux régions houillères où l'industrie du charbon était censée être à son déclin. Partout où dominaient les idées de l'entreprise privée et le manque de planification, ces régions sont restées dans leur état de marasme, le chômage n'a pas cessé et les particuliers en ont souffert énormément pendant de nombreuses années. Après la guerre, grâce à une nouvelle philosophie, le marasme est disparu de ces régions, par suite de l'établissement d'industries et des mesures dynamiques et positives prises par le gouvernement. Il a été possible non seulement d'y établir de nouvelles industries et de ranimer ces régions mais aussi, grâce à une planification économique active, d'y attirer d'importants investissements publics et des industries, de transformer ces régions et de les faire bénéficier de la prospérité générale du pays. A mon avis, ce qu'il faut pour les provinces Maritimes, c'est des mesures semblables à celles qui ont

été prises à l'égard des régions de marasme de Grande-Bretagne.

Lorsque l'Office d'expansion économique de la région atlantique commencera à fonctionner, j'espère qu'il aura comme objectif le plein emploi tant dans cette région qu'ailleurs au Canada. Tout objectif moins ambitieux constituerait un échec complet, à mon avis.

Monsieur le président, cette question présente un autre aspect dont je souhaite entretenir le comité. On sent que les circonstances changeront certainement dans les provinces Maritimes à la suite des nouvelles relations économiques qui doivent découler de l'établissement de la communauté économique européenne et de l'institution du plan du président Kennedy en vue du libre-échange. Il me semble que l'existence de cet office qui est prêt à saisir les nouvelles occasions commerciales ne peut qu'aider à transformer les conditions économiques de cette région du Canada.

Je terminerai mes propos, monsieur le président, en disant que je ne crois pas que les gens des provinces atlantiques s'adressent au Parlement du Canada comme des mendiants recherchant quelque faveur ou quelque bénéfice. Ils sont plutôt venus nous dire qu'ils se heurtent à une difficulté depuis la Confédération et nous demander de l'étudier sérieusement. Nous vous demandons de faire des sacrifices si la chose est nécessaire, afin de la régler. Pour ma part, notre parti est prêt à accepter cette responsabilité et nous ferons tout en notre pouvoir afin de nous assurer que ce problème reçoit l'attention voulue. Nous nous réjouissons de cette mesure, nous attendons avec espoir le jour où elle sera mise en vigueur, de même que toutes les mesures que le député de Cap-Breton-Sud nous a décrites comme étant partie essentielle d'une solution véritable.

**M. McGrath:** Il me fait bien plaisir, monsieur le président, de dire quelques mots à l'appui de la présente résolution, surtout après avoir entendu le discours politique prononcé par le député de Gloucester. Il a commencé ses observations en déclarant que son parti ne serait représenté que par un seul orateur au cours du présent débat. Autrement dit, il espérait que les autres seraient aussi généreux et laisseraient passer la résolution. Ce qu'il n'a pas promis, c'est d'être assez généreux pour exprimer ses vues au sujet de la résolution, sans étaler de doctrine de parti, mais il n'a pas su le faire. Il nous a régala de propos politiques pendant une demi-heure.

**M. Robichaud:** Et le ministre...